



Villeneuve d'Ascq, le 02 Décembre 2013

Déclaration des transactions sur actions propres en application de l'Article 4 du Paragraphe 4 du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'article 241-, I, 1° du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

GENERIX SA déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 25/11/2013 au 29/11/2013 :

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant en €
Séance du 25 novembre 2013	Achats	2 081	1,301	2 707
Séance du 26 novembre 2013	Achats	2 107	1,400	2 950
Séance du 27 novembre 2013	Achats	3 365	1,370	4 610
Séance du 28 novembre 2013	Achats	3 636	1,390	5 054
Séance du 29 novembre 2013	Achats	3 820	1,360	5 195
Total		15 009	1,367	20 516